

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 22 octobre 2015**

**Présidence** : Pere Moles Palleja

**Étaient présents** : Hajo Altenberg, Rafał Buczkowski, Samantha Chaitkin, Denise Chircop, Dominique Delehay, Arnaud Frémot, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Brian Gray, Njeri Kimani, Andrej Kobe, Roberto Marigo, Kathryn Mathé, Lone Mikkelsen, Stefan Obermaier, Elisabeth Peters, Fairouz Rotenberg, Ivo Schmidt.

**Étaient excusés** : Luis Balager, Luigi Cova, Trine Davies, Zoltan Krasznai, Véronique Lesoile, Gilbert Luciani, Lisbeth Rasmussen, François Rossignol, Francesca Scassellati, Olav Aamlid Syversen, Tania Vega, Mauro Zanzi.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est complété par les points suivants :

- Initiative des parents slovènes
- Plaintes au sujet du nouveau self à la cantine
- Pétition des parents de Berkendael au sujet de l'implantation d'une antenne GSM
- Prix Ms Brennan
- CE secondaire : utilisation des GSM à l'école et demande de soutien de l'école auprès des parents
- Envoi d'une lettre de condoléance à la famille de Mme Gisela Scheuer-Pulch

L'ordre du jour est adopté.

### **2. Approbation du compte-rendu du CA du 17 septembre 2015**

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 17 septembre 2015 est adopté.

### **3. Suivi des actions pour le bien-être des élèves**

L'ensemble des actions proposées par l'APEEE à l'école sont coordonnées par Monsieur Louarn, nouveau conseiller principal en secondaire.

- a) « **Stop à la drogue** » - Programme de prévention tabac, alcool, drogues.  
Programme mis en place par l'APEEE en collaboration avec l'école secondaire :
- 2 conférences parents le 10 novembre : à midi au centre Borschette et le soir à l'école
  - Interventions auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> secondaire (fin novembre) et de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire (en janvier). Les interventions auront lieu dans toutes les classes, soit en français soit en anglais.

Lone Mikkelsen pose la question de l'interprétation des conférences. Un appel est lancé aux parents pour trouver des interprètes bénévoles pour ces deux conférences.

Quel sera le suivi ?

Tant les parents que les élèves seront encouragés à remplir un questionnaire anonyme, qui sera dépouillé par l'association « Stop à la drogue ». Les résultats seront communiqués à l'école et à l'APEEE.

Les conditions de remplissage des questionnaires sont évoquées. Ces questionnaires seront strictement anonymes et personnels, remplis par les élèves eux-mêmes.

Si cette action est reconduite, nous aurons des critères de comparaison et pourrons suivre l'évolution de la consommation de tabac, alcool et drogue au sein de l'école, et donc voir la portée de la prévention sous cette forme.

**b) Denise Chircop et Eric Leurquin ont rencontré la direction de l'école secondaire afin de soumettre à nouveau un **projet de long terme de lutte contre la drogue, dans les différentes langues maternelles présentes à l'école.****

Ce projet pourrait être financé par les parents, l'école et l'APEEE.

L'école est ouverte à ce projet de plus grande envergure, mais sur le long terme, et souhaite toutefois la mise en place d'interventions rapidement, avec l'association « Stop à la drogue » notamment. Elle est en attente d'un planning permettant de toucher tous les élèves.

L'école propose aussi la création d'une page web avec divers liens et informations concrètes, tant sur le site internet de l'école que sur celui de l'APEEE.

La section allemande poursuit son programme, car il a fait ses preuves.

Qu'en est-il des sanctions ?

Des procédures existent, les enseignants sont au courant. La première chose que l'enseignant doit faire est d'encourager l'élève consommant l'une de ces substances (drogue ou alcool) à aller voir l'infirmerie.

#### **4. Proposition de l'Autorité Centrale des Inscriptions**

Les lignes directrices de la politique d'inscription 2016-2017 indiquent les éléments suivants :

- La mise à disposition probable, après travaux, du bâtiment Fabiola en avril 2016
- Le retour probable sur le site d'Uccle des élèves actuellement à Berkendael dès septembre 2016
- La poursuite de la mise à disposition du site de Berkendael pour le système des Ecoles européennes de Bruxelles.

Côté écoles européennes tout est prêt (chiffres, classes, sections linguistiques, etc.) pour l'ouverture d'une cinquième école à Bruxelles. Celle-ci devient nécessaire au vu des demandes croissantes d'inscription, en maternelle et primaire essentiellement.

Par contre, cette demande de 5<sup>ème</sup> école n'a toujours pas reçu l'aval du Conseil des ministres belge. Il en est de même pour le maintien du site de Berkendael au sein du système des écoles européennes.

Les enfants actuellement scolarisés à Berkendael font partie de l'EEB1. Ils reviendront donc automatiquement sur le site d'Uccle dès la remise du bâtiment Fabiola (réinvesti en septembre 2016). Leurs parents auraient par contre la possibilité de demander leur maintien à Berkendael dès confirmation que ce site sera mis à disposition des écoles européennes.

Qu'en sera-t-il de la situation administrative et juridique de ce site de Berkendael ?

Il semblerait qu'il pourrait constituer une annexe de l'EEB1, avec les conséquences suivantes :

- Il serait sous la responsabilité de la direction de l'EEB1, avec nomination d'un directeur adjoint supplémentaire et augmentation importante de la population scolaire de l'EEB1.
- L'APEEE Bruxelles 1 représenterait dès lors également les parents de cette annexe (« site annexe » ? « 5<sup>ème</sup> école » ?) puisqu'ils feraient partie de l'EEB1.

Les représentants du Conseil d'administration (CA) de l'APEEE, après avoir analysé la situation et étudié les différentes hypothèses possibles, répondent comme suit à la proposition de rattacher Berkendael à l'EEB1 :

- Sommes-nous d'accord avec cette proposition ? Non, à l'unanimité.
- Acceptons-nous l'éventualité que Berkendael soit une annexe de l'EEB1 ?
  - Non, car cela impliquerait la création de 17 classes par niveau, ce que nous refusons.
  - Non, car les services de l'APEEE services sont dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins d'un aussi grand nombre d'élèves.
  - Mais nous ne sommes pas contre le fait que Berkendael soit le siège d'une 5<sup>ème</sup> école européenne ou d'un site transitoire en attendant la création d'une 5<sup>ème</sup> école, mais en tant qu'entité juridique autonome.

Le CA de l'APEEE demande qu'une solution à long terme soit proposée.

Il est également proposé de contacter les différents Etats membres, via les représentations permanentes, afin de demander leur soutien dans ce dossier.

## 5. Suivi des réunions

### a. Conseil d'éducation maternelle et primaire (6 octobre 2015)

Les sujets suivants ont été abordés lors de ce Conseil d'éducation maternelle et primaire :

- Les heures européennes
- La nouvelle enseignante de musique, également engagée dans la chorale
- Le bâtiment Fabiola : il devrait être livré en avril 2016 et réintégré en septembre 2016. Le site sera sécurisé pendant toute la durée des travaux.
- Le voyage des classes de 5<sup>ème</sup> primaire, en Grande-Bretagne
- Le programme « Vivre ensemble » présenté par deux enseignants (de la section francophone et espagnole)
- La cantine et son nouveau self-service : ce point a été demandé par les parents, par les professeurs et par la direction. Une réunion avec le comité cantine avait eu lieu quelques jours plus tôt, sans avancées satisfaisantes.

Les enseignants relatent de grandes difficultés suite au changement.

Les parents rapportent que les enfants n'ont pas tous suffisamment de temps pour manger.

Elisabeth Peters, impliquée dans le comité cantine, a assisté à toutes les réunions avec l'école. Elle rappelle que les horaires avaient été communiqués bien à l'avance. Aucune réponse n'a jamais été donnée par l'école, représentée notamment par le directeur de l'école primaire. Les choix de mise en place ont été pris lors de ces réunions, lesquelles réunissaient des représentants de la cantine, des enseignants et de la direction de l'école. Monsieur Dillen et l'équipe de la cantine font leur maximum pour que tout se passe au mieux. Mais il est vrai que la situation est difficile pour les professeurs. Le but de la réunion entre le comité cantine et les représentants de l'école était d'entendre les difficultés et de chercher et trouver des solutions. L'APEEE ne pouvait pas imposer de

solutions à l'école ; elle ne pouvait que discuter et travailler avec elle. Il faut apparemment changer la manière de fonctionner.  
 Au Lycée français les enfants se rendent à la cantine tout seul ; le service est fluide.

### **b. Conseil d'éducation secondaire (20 octobre 2015)**

Les sujets suivants ont été abordés lors de ce Conseil d'éducation secondaire :

- Le remplacement des enseignants absents (en raison de formations, voyages scolaires, maladie...). La difficulté est de trouver des enseignants qualifiés et de langue maternelle (ou maîtrisant la langue enseignée) pour les remplacements. Les contraintes budgétaires sont un autre obstacle. Ces raisons font que l'école privilégie les remplacements pour les élèves les plus jeunes, pensant que les plus grands peuvent s'organiser et étudier de manière plus autonome.
- Le programme de prévention.
- Le souhait d'encourager les élèves à exercer certaines tâches de supervision, un rôle de tuteur. Cette proposition des parents va être examinée par l'école, surtout à destination des élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire durant la période de rentrée.
- Les élèves demandent un accès wifi. Le Conseil d'éducation ne peut prendre ce type de décision ; il s'agit de la compétence de Mme Ruiz-Esturla.  
 Qu'en pense l'association des parents ? Les uns avancent qu'il faut quelques fois protéger les enfants contre eux-mêmes. D'autres demandent ce que nous voulons réellement pour nos enfants ? Qu'ils restent dans leur bulle ou qu'ils soient réellement connectés... les uns aux autres, communiquant réellement ? D'autres encore avancent le fait que beaucoup d'informations se trouvent sur Internet et qu'y accéder aidera les élèves à étudier.  
 Finalement, les parents restent divisés sur le sujet.
- Les bibliothèques. Celle des élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> secondaire est-elle régulièrement et suffisamment utilisée ? Il semblerait que les enseignants s'y rendent aussi avec leurs classes.  
 M. Louarn, conseiller principal en secondaire, propose de trouver un lieu ou une solution afin de proposer un lieu plus convivial pour les élèves de S1-S2-S3. L'étude du sujet se fera en collaboration avec les élèves.
- La fin des cours et le départ des bus le vendredi à 13h20.  
 Les cours terminent trop tard pour permettre aux élèves de se rendre tranquillement (normalement) vers les bus pour quitter l'école à 13h20 (cet horaire correspond en même temps à la fin des cours et au départ des bus).  
 Il faut dès lors que les élèves s'organisent pour ne pas avoir à retourner à leur casier avant de se rendre au bus. Les emplois du temps actuels découlent d'un réel casse-tête, et cette organisation sera probablement renouvelée les années suivantes, faute d'autre solution.  
 Les parents demandent qu'une solution soit trouvée pour les années à venir. Une alternative consisterait à garder les élèves sur le site de l'école jusqu'à 16h00, mais cette solution ne semble pas souhaitable.
- Le système de communication avec les parents (SMS et extranet). Un groupe de travail réfléchit à une amélioration de SMS, système de communication à destination des parents.  
 La section francophone demande la mise en ligne des notes et des absences sur SMS. L'école ne le souhaite pas pour l'instant, pour des questions de protection des données.
- L'harmonisation des notes entre les différentes sections.
- L'évaluation des élèves. Une enseignants propose de revoir le système d'évaluation afin de ne pas défavoriser les élèves qui ne s'adaptent que difficilement au système de tests et examens actuel.
- Wizzkids : ce programme démarre en novembre 2015.
- Science Symposium 2016 : l'évènement aura lieu à l'EEB1 cette année.

- Fablab : a démarré en septembre 2015, avec notamment les cours en 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> secondaire.
- Tests B : sont-ils trop nombreux ou pas ?
- L'utilisation des GSM à l'école. Cette dernière demande le soutien des parents notamment lorsqu'elle sanctionne les élèves qui ne respectent pas les règles en vigueur au sein de l'établissement scolaire.

## 6. Divers

### a) Installation d'une antenne GSM à côté du site de Berkendael

Katarzyna Głowacka-Rochebonne informe le Conseil d'administration du projet d'installation d'une antenne à proximité du site de Berkendael.

Plusieurs parents souhaiteraient signer une pétition contre ce projet, dont la teneur n'est pas réellement connue par les parents.

S'agit-il d'une nouvelle installation, d'un renouvellement de licence ou d'une modification d'une licence existante d'une antenne de GSM, à 30 mètres de l'école ? Il semblerait qu'il y ait enquête publique. Y a-t-il un permis d'urbanisme ou s'agit-il simplement d'une information concernant un permis d'environnement ?

L'information, incomplète, ne permet pas au CA de se prononcer ce soir.

### b) Demande de subvention « DaF » (Deutsch als Fremdsprache)

La section germanophone demande, comme chaque année, une subvention pour l'organisation de la fête de Noël destinée aux élèves qui apprennent l'allemand (langue 2, langue 3 ou plus) ainsi qu'à leurs parents.

Une subvention de 150 € leur est accordée.

### c) Community building

- Prix Ms Brennan : ce prix reste à définir.
- La Régie des bâtiments prévoit d'abattre des arbres sur le site en raison des travaux de gaz qui vont être menés. Il semblerait que l'argument présenté ne soit qu'un prétexte sans fondement.

### d) SWALS

AndrejKobe, représentant SWALS, informe que les parents slovènes de l'EEB 1 sont très engagés dans une campagne visant à modifier le régime actuel de L2 pour les SWALS en secondaire. Comme le reconnaît le groupe de travail du comité pédagogique, les élèves SWALS pourraient être désavantagés lorsqu'ils passent du primaire au secondaire.

En primaire, ils suivent tous les cours dans leur langue de travail (langue de la section véhiculaire): il s'agit donc pour les SWALS de leur langue 2. Seule leur propre langue maternelle leur est enseignée avec d'autres enfants parlant la même langue, en tant que langue 1.

Lorsqu'ils entrent en secondaire, ils passent dans un enseignement de langue 2 avec d'autres enfants pour qui cette même langue est une langue 2 (et non plus une langue1), ce qui

correspond pour eux à une baisse significative de niveau et d'objectifs d'apprentissage. Mais ils sont toujours censés suivre certains cours (comme les mathématiques, notamment) dans leur langue 2 avec des enfants qui eux, continuent à suivre des cours de langue 1 dans cette langue.

Les parents slovènes proposent des solutions qui permettraient aux SWALS de continuer à suivre des cours dans leur langue de travail avec les enfants dont elle est la langue 1. Ils vont rencontrer la directrice de l'école, Mme Ruiz Esturla, pour étudier les différentes possibilités et promouvoir des solutions systémiques auprès d'Interparents et des représentants slovènes au Conseil supérieur.

Rapporteur :  
Esther Proficz